

Le concept de puissance

Dominique Santelli

Le 1^{er} janvier 2003

Professeure au Collège Chevreul Champavier
MARSEILLE

domi.santelli@wanadoo.fr

Le concept de puissance doit être traité dans la 3e partie "essentiellement géographique "du nouveau programme de 3e : "Les puissances économiques majeures : Les Etats-Unis, le Japon, l'Union Européenne."

Pourtant il apparaît sous jacent dans tout le programme ce qui nous conduit à dire qu'il en est un des fils conducteurs et qu'il lui donne sa cohérence. Ainsi, c'est autour du concept de puissance et de ses fluctuations dans l'espace que sont articulées les leçons d'Histoire et de géographie

- *En effet dans la première partie il y a une seule puissance mondiale : l'Europe qui après une série de crises effectue un repli ...*
- *...et l'on voit apparaître dans la deuxième partie 2 superpuissances que sont les Etats-Unis et l'URSS avec une nouvelle distribution des pouvoirs politiques et économiques.*
- *La troisième partie décrit le système monde organisé autour des trois pôles de la Triade, acteurs de la mondialisation économique...*
- *...et dans la dernière partie une place est faite à la France, puissance intégrée à l'espace européen et mondial.*

Par ailleurs ce nouveau programme affirme " la cohérence de l'enseignement conjoint de l'Histoire et de la Géographie, puisqu'il s'agit de partir de cartes du monde actuel pour montrer comment l'Histoire et la Géographie peuvent ensemble aider à le comprendre ". Choisir alors le concept de puissance comme fil directeur permet de donner sens à l'ensemble des quatre parties.

Mais que recouvre ce terme de puissance?

Plan

1-- Mise au point scientifique

1-1 Des définitions simples...

1-2... qui traduisent imparfaitement un concept riche et évolutif.

1-2-1 Le schéma braudélien d'organisation de l'espace de la puissance économique dans l'Histoire

1-2-2 Le modèle des économies-monde braudélien est-il transposable à notre monde contemporain ?

1-2-3 Le dictionnaire de géographie de Baud, Bourgeat et Bras ...

1-2-4 Gérard Dorel et une acception plus large du concept

2-Le concept de puissance dans le programme de 3°

3-Que trouve-t-on du côté des manuels ?

Bibliographie

Annexes

1-- MISE AU POINT SCIENTIFIQUE

1-1 Des définitions simples...

Le Robert donne comme définition : "*Etat souverain (surtout quand il est puissant) !*"

Dans les mots de la géographie de Brunet on peut lire : " *En géographie, synonyme d'Etat. Ne s'emploie guère que pour les plus forts : les grandes puissances, quelquefois dites G 7 dans les années 1990. Le mot (rac. : poti, pouvoir) apparaît déjà dérisoire quand on parle des puissances moyennes, et ridicule pour les petites.*"

Difficile donc d'utiliser ce terme seul. À lire ces différentes définitions, on constate que l'on éprouve toujours le besoin de lui accoler des attributs : "grande" puissance, puissance "moyenne voire petite", puissance "économique", "superpuissance"...voire puissance "en puissance".

1-2... qui traduisent imparfaitement un concept riche et évolutif.

1-2-1 Le schéma braudélien d'organisation de l'espace de la puissance économique dans l'Histoire

Le schéma s'organise autour de la notion d'économie-monde qui a été introduite par Braudel dans "Civilisation matérielle, économie et capitalisme" paru en 1979. Il y expose "une articulation spatiale à l'analyse historique dans sa présentation de la montée du capitalisme".

C'est dire plus simplement, que la notion **d'économie-monde** évoque l'espace d'une puissance économique, ce qui la distingue **d'économie mondiale** qui désigne alors une économie qui s'étend à la terre entière.

Braudel identifie l'espace des économies-monde et leur attribue une organisation répondant à des règles quasi immuables :

Une économie-monde est un espace fini pourvu de limites. Par exemple : des barrières naturelles comme des déserts, des océans...Au centre de ces espaces limités il y a un lieu fort, une ville capitaliste qui est le siège du pouvoir économique comme le furent en leur temps Venise, Amsterdam, Londres et New York. Autour de ces espaces s'organisent des zones hiérarchisées qui sont d'abord des régions secondes puis d'énormes marges extérieures. Si l'on prend l'exemple de New York, dans la première moitié du XX^e siècle, ville centrale capitaliste d'une économie-monde américaine, sa zone seconde serait les Etats-Unis , l'Amérique latine voire l'Europe seraient les marges extérieures.

Ainsi l'histoire des puissances économiques se serait inscrite dans des espaces organisés suivant ce schéma et aurait évolué selon une économie-monde centrée autour des villes italiennes lors de la Renaissance, vers les rivages de la Baltique et de la mer du Nord avec la Première Industrialisation, plus tard sur la côte Est des Etats-Unis donc au-delà de l'océan, pour s'établir peut-être de nos jours dans une aire Pacifique encore mal définie.

1-2-2 Le modèle des économies-monde braudélien est-il transposable à notre monde contemporain ?

Jusqu'à la bipolarisation des années 50 les Etats-Unis et l'URSS puissances dominantes (et antagonistes) entraient encore dans ce schéma. Puis le capitalisme industriel évolue rapidement et passe à des formes transnationales. Ainsi lors de ces 20 dernières années il y a eu une globalisation du capitalisme industriel selon laquelle le capitalisme envisage le monde entier comme un espace global à l'intérieur duquel s'appliquent les mêmes stratégies industrielles. Comment déterminer désormais la "zone seconde" ou "la région seconde" de New York ou de Tokyo ? Est-ce encore les Etats-Unis ou le Japon? Ou n'est-ce pas plutôt, et simultanément, le Mexique et le Sud-Est asiatique qui produisent pour eux?

Enfin, il ne faudrait pas oublier que l'économie mondiale n'est plus une économie exclusivement industrielle car sa tertiarisation a accompagné la globalisation du capitalisme industriel.

La notion de distance et donc de limite géographique des économies-monde est vidée de son contenu à cause de l'accélération des progrès dans les transports et du caractère instantané des communications. L'espace des grandes puissances économiques n'est donc plus envisageable selon le modèle géographique classique. Le schéma spatial des économies-monde défini par Braudel semble ainsi s'éloigner et Braudel lui-même avait envisagé cette mutation.

De tous les facteurs utilisés pour définir une puissance économique aucun n'est immuable dans le temps ou dans l'espace. Ainsi la nature et la population sont de plus en plus à relativiser alors que les données culturelles (histoire, religion, réseaux sociaux, capacités d'innovation...) à notre époque et au sens large du terme jouent un rôle de plus en plus déterminant.

De quoi nourrir notre réflexion...

1-2-3 Le dictionnaire de géographie de Baud, Bourgeat et Bras ne donne pas de définition proprement dite du mot puissance. En se reportant à l'article " Le système monde actuel " on trouve cependant : " *Les centres d'impulsion du système monde : Le système monde s'organise aujourd'hui autour d'un ensemble de trois centres, nommé Triade et comprenant l'Union Européenne, l'Amérique du Nord et le Japon. Autour de ceux-ci gravitent plus ou moins tous les pays de la Terre. La Triade domine politiquement, économiquement et culturellement le monde entier, alors qu'elle ne représente que 15 % de la population mondiale. Elle contrôle notamment les organisations internationales comme le FMI ou le G 7. Les Etats-Unis sont la seule superpuissance véritable puisqu'ils dominent aussi bien sur les plans économique et culturel, que politique et militaire. Ils sont cependant concurrencés économiquement, voire culturellement par le Japon. Quant à l'Europe, potentiellement la plus puissante, c'est aussi la moins unie, donc la plus fragile.*"

On peut en conclure provisoirement qu'il y a 20 ou 30 ans la puissance des états s'appréciait largement à l'étendue de leur zone d'influence. Le mot était alors synonyme de conquêtes territoriales ou de domination par les 2 superpuissances qu'étaient les Etats-Unis et l'URSS. Aujourd'hui la puissance passe essentiellement par le contrôle des réseaux et des flux qui concourent à organiser l'espace monde. Ne parle-t-on pas d'un "empire" Microsoft ?

Il convient donc d'apporter un nouvel éclairage à ce concept de puissance...

1-2-4 Gérard Dorel et une acception plus large du concept

Dans la Documentation photographique n°8006 de 1998 consacrée à "La puissance des Etats", Gérard Dorel définit "*une puissance mondiale, comme un Etat qui dans le monde se distingue non seulement par son poids territorial, démographique et économique mais aussi par les moyens dont il dispose pour s'assurer d'une influence durable sur toute la planète en termes économiques, culturels et diplomatiques.*

Cela suppose donc :

- *La capacité d'innover en permanence*
- *La capacité de dominer les marchés et ceci en s'appuyant sur des firmes mondialement connues et étendues*
- *La maîtrise d'instruments monétaires reconnus et acceptés mondialement*
- *La faculté de diffuser ses propres valeurs idéologiques*
- *La possibilité de disposer des moyens militaires et financiers pour imposer son arbitrage dans les conflits régionaux.*

De ces divers attributs découlent son poids, son rang et le rôle qu'exercent, en tant que centres mondiaux d'impulsion, ses métropoles et ses grandes régions productrices de biens matériels et immatériels."

Dorel dresse un inventaire des critères "qualifiants" de la puissance tout en relativisant chaque fois leur poids. Ainsi dit-il que **la population et le territoire ne font plus la puissance**. L'étendue n'est pas un avantage en soi. Elle protège, mais suppose de gros investissements pour sa mise en valeur. Elle n'est un attribut de la puissance que lorsqu'elle est à l'origine d'un projet national fondateur et seuls les Etats-Unis ont donné à ce projet national une signification idéologique, celle de l'impérialisme et de la doctrine Monroe. L'étendue de la Russie en fait elle une grande puissance? La France, elle, bénéficie d'une importante zone d'exclusivité maritime avec ses DOM-TOM, mais elle semble bien en peine d'en exploiter les potentialités. Le Japon aussi a des potentialités ce qui en fait sans conteste une puissance maritime. L'étendue est donc un attribut à croiser avec d'autres.

Le nombre d'hommes doit également être relativisé : fardeau plus souvent qu'atout ce qui le rend intéressant c'est la capacité d'accueil, la capacité d'attraction migratoire des états. Les Etats-Unis demeurent les premiers dans ce domaine.

Le **PNB**, moyen pourtant simple, ne suffit plus à comparer les nations, de même que les chiffres des grandes productions. Aujourd'hui c'est la capacité des **grandes entreprises** à trouver de nouveaux marchés et à peser sur le marché mondial qui compte.

La **puissance financière** est un élément déterminant du concept ; les trois monnaies américaine, allemande et japonaise dominent, mais la moitié des transactions commerciales dans le monde se fait en dollars.

La place et l'activité des **marchés financiers** constituent aussi un bon indicateur : Etats-Unis et Japon dominent la scène boursière mondiale avec 60 % des capitalisations.

L'exercice de la puissance économique passe aujourd'hui par les **grandes firmes** (sociétés industrielles, compagnies de transport, groupes bancaires ou d'assurances.) Sur 500 grandes firmes, 162 sont aux Etats-Unis, 126 au Japon, 41 en Allemagne et 42 en France. De plus la tendance est au mariage d'entreprises géantes.

Autre mesure de la puissance économique des nations : le rôle qu'exercent leurs firmes, leurs institutions publiques de formation et de recherche dans **l'innovation et l'invention** de nouveaux produits, de nouveaux procédés, de nouvelles modes. Dans cette course, les Etats-Unis sont largement en tête.

La place dans le **commerce international** joue également un rôle important. Elle se mesure en particulier par la capacité des trois Grands pour organiser leurs voisins. Dans cette perspective ils constituent autour d'eux des associations économiques régionales qui permettent de développer le commerce.

Exercer une suprématie globale suppose de disposer de **moyens de destructions massive** : bombes nucléaires et missiles intercontinentaux. Seuls les Etats-Unis et la Russie disposent de cette panoplie. Trois autres ont réussi à les mettre en œuvre à une échelle réduite mais efficace : La France, la Chine et le Royaume-Uni

L'anglo-américain est désormais le plus usité dans les relations internationales, dans les échanges commerciaux, diplomatiques, scientifiques. Il est également le véhicule privilégié de la culture populaire internationale. C'est bien le triomphe du "soft power", défini par deux politologues américains dans les années 1980, comme moyen privilégié pour atteindre des objectifs internationaux grâce à la capacité de séduction du modèle américain.

Au terme de cette analyse des attributs de la puissance, on peut en conclure que l'approche doit être territoriale, économique, démographique, stratégique et culturelle ce que l'organigramme qui suit permet de visualiser

2-LE CONCEPT DE PUISSANCE DANS LE PROGRAMME DE 3°

Le BO et les Documents d'Accompagnement proposent de faire une étude certes géographique mais en utilisant des éléments historiques pour comprendre la situation actuelle :

- Pour les Etats-Unis : *"le rôle joué par ce pays dans l'organisation du monde depuis 1945 permet d'éclairer quelques origines de la puissance"*
- Pour le Japon, *"l'étude prend en compte la reconstruction politique sur le modèle américain de ce pays après sa défaite de 1945"*
- Pour l'Union Européenne *"après l'étude au chapitre précédent de l'origine et des grandes étapes de la construction européenne"*
- Pour la France, les documents d'accompagnement sont clairs : *"le regard complémentaire de l'histoire et de la géographie (...) est à nouveau nécessaire."*

Les instructions officielles proposent également de réfléchir aux caractères essentiels des 3 puissances économiques majeures et de mettre l'accent sur l'originalité de chacune c'est-à-dire :

- Pour les Etats-Unis, *"l'analyse porte sur quelques éléments qui rendent compte de la puissance mondiale (ressources, technologies, poids économique, puissance militaire, rayonnement culturel)"*
- Pour le Japon *"l'analyse porte sur la place et le rôle du Japon dans le monde (puissance industrielle, maritime, financière et commerciale, capacités innovatrices)"*
- Pour l'Union Européenne, *"on présente sa puissance économique et commerciale, sa volonté inégalement partagée d'élargissement et d'approfondissement, le rayonnement mondial des Etats qui la composent, les limites de son poids politique"*
- Quant à la France, le programme envisage *"les aspects de sa puissance à l'échelle nationale, européenne et mondiale"*

Le tout en 6 à 7 heures pour les Etats-Unis, 3 à 5 heures pour le Japon, 6 à 7 heures pour l'Union Européenne et 2 heures pour la France. Donc chaque séquence doit être nécessairement centrée sur une problématique différente :

- Les Etats-Unis *ont une puissance hégémonique qui n'est pas seulement économique ou militaire, mais aussi culturelle.*
- Le Japon, *du fait de son histoire, a dû limiter ses ambitions à une économie moins extravertie qu'on ne le dit.*

- L'Union Européenne *poursuit sa construction. Elle a un poids économique réel, mais n'est qu'une puissance inachevée dans la mesure où elle n'est encore que l'addition de nations à l'influence et au rayonnement inégaux.*
- Il faut aborder l'étude de la France *sous un angle global, en éclairant sa position de puissance européenne et mondiale. Dans le monde actuel, quelle est la position de la France ?*

Il ne s'agit plus de faire un inventaire géographique de ces puissances mais bien de mettre en évidence l'originalité de chacune d'entre elles en fonction des formes, des fondements et des manifestations de la puissance.

3-QUE TROUVE-T-ON DU CÔTÉ DES MANUELS ?

Si pratiquement tous ouvrent les chapitres par des problématiques alléchantes, la déception est rapide dès que l'on regarde le plan proposé et le choix des documents. En observant de plus près le chapitre sur les Etats-Unis on peut être frappé par la ressemblance avec l'ancien programme. Ainsi Bordas et Hachette proposent tous deux une première leçon sur l'immensité du territoire avec comme problématique "atouts et contraintes".

Magnard semble hésiter entre ancien et nouveau et donc pour ne pas trancher traite les deux. Un premier chapitre "un territoire peuplé et maîtrisé" se termine par un exercice d'entraînement brevet intitulé "l'occupation et l'exploitation du territoire" et un second plus dans l'esprit du programme, "les Etats-Unis puissance mondiale", se termine cette fois par un exercice type brevet intitulé "la puissance des Etats-Unis dans le monde".

Seul Nathan semble répondre aux problématiques posées en début de chapitre, mais les exercices brevet ne proposent pas d'évaluation cohérente.

Bibliographie utilisée pour rédiger cet article

| Auteur | Titre | Éditeur | Année | Type | N° |
|----------------------------------|--|---------------------|-------|-------|------|
| Dorel G. | La puissance des Etats | DP | 1998 | Revue | 8006 |
| C.Charles et Masseport F. | La hiérarchie des puissances économiques depuis 1945 | Ellipse | 1995 | Livre | |
| Mauduy J. | Les Etats-Unis | A. Colin | 1996 | Livre | |
| Pelletier P. | Le Japon | A.Colin | 1997 | Livre | |
| Mathieu JL | Quelle Union pour l'Europe ? | DP | 1999 | Revue | 8008 |
| Lévy J. | Europe une géographie | Hachette | 1997 | Livre | |
| Wackermann G., Huetz de Lemps A. | La France dans le monde | Nathan | 1992 | Livre | |
| Boniface P. | La France est-elle encore une grande puissance? | Presse sciences Po. | 1998 | Livre | |